

École : de l'Envolée-030

Date : 14 novembre 2017

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2016-2017	
Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>Maintien d'une situation saine et non-problématique.</p> <p>Maintenir le sentiment de sécurité des élèves à l'école et sur la cour d'école.</p> <p>Proactivité dans la surveillance lors des moments non-structurés (récréation, midi)</p> <p>Encourager les élèves à dénoncer les actes d'intimidation ou de violence dont ils sont victimes ou témoins.</p> <p>Sondage mensuel sur la perception des élèves par rapport à l'intimidation-violence. (auprès des élèves de 3^e à 6^e année)</p>	<p>Agir avec fermeté et diligence lorsque des situations sont observées ou dénoncées.</p> <p>Développer davantage les habiletés en résolution de conflit chez les élèves.</p> <p>Interventions circonscrites dans le temps pour limiter les effets des gestes d'intimidation ou de violence.</p> <p>Les élèves impliqués considèrent la situation vraiment réglée.</p>



Mise en œuvre des moyens

Activités de prévention réparties selon les niveaux :

Préscolaire - Ateliers du programme "Fluppy" avec TES

1^{er} cycle - Ateliers d'habiletés sociales (pour certains élèves de 2^e année) avec la TES

2^e cycle - Rencontre sur la discrimination (reportage, réflexion et animation) pour les 3^e année

3^e cycle - 3 ateliers en classe à l'automne sur « l'intimidation à l'école, on n'en veut pas qu'on se le dise (pour les classes de 4^e-5^e et 6^e année) avec la TES et la psychoéducatrice
- atelier d'agression indirect (vidéo et discussion) en avril dans la classe de 5^e année avec la TES

Au début de l'année scolaire, tous les élèves ont été rencontrés par la TES pour mettre en évidence ce qu'il faut éviter de faire en lien avec la violence et l'intimidation mais aussi ce qu'il convient de faire le cas échéant. Un rappel général du contenu du code de vie a été fait par la même occasion. En ce qui concerne les parents, un résumé de notre plan de lutte à leur intention a été élaboré et inséré dans l'agenda. Dans tous les cas, les concepts de violence et d'intimidation ont été éclaircis.

Diffusion du plan de lutte et des stratégies d'intervention auprès de tout le personnel de l'école.

Une éducatrice spécialisée a été nommée porteur de ce dossier et a assisté aux rencontres prévues à cet effet par le SRÉ pour ensuite en rendre compte à la direction et au comité responsable de ce dossier à l'école.

Signalements :

Tous les signalements ont été traités en-dedans de 24 heures par la direction ou en tandem par la direction et la TES. La consignation des événements et des interventions s'est faite avec l'outil informatisé de la CSRDN par la direction.

Tous les parents des élèves concernés (victimes, intimidateurs ou témoins) ont été informés de la situation par lettre et/ou par téléphone.

Les sanctions prévues au code de vie ont été appliquées.

Le suivi et le soutien nécessaire, selon le cas, ont été prodigués par la direction ou en tandem par la direction et la TES.



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Les éléments facilitants :

Les intervenants connaissent bien le milieu. La grosseur de l'élève aide a une grande prise en charge collective de tous les élèves.

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>En dehors du suivi que fait la direction avec les titulaires et les autres membres du personnel que les cas concernent, il y a peu d'impact noté.</p> <p>Comme il s'agit de cas isolés et rares, le personnel s'appuie davantage sur la direction et la TES pour régler la situation.</p>	<p>Les élèves se situaient mieux dans la démarche et ont bien collaboré avec les intervenants par la suite.</p>	<p>Un travail de collaboration a été entrepris entre les parents et la direction. Les parents étaient satisfaits des démarches faites par l'école.</p>	<p>NA</p>



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

Comme la situation n'est pas problématique et que les cas signalés ont été résolus, il faut poursuivre nos actions pour garder le climat de l'école et le sentiment de sécurité général à son meilleur.